CONCOURS INTERNE D'INGÉNIEUR EN CHEF TERRITORIAL

SESSION 2011

Analyse d'un document

Option : Urbanisme

EPREUVE N°12

Durée : 4 h
Coefficient : 4

SUJET :

Le développement des différents territoires composant une agglomération s'appuie sur une stratégie foncière ambitieuse répondant aux objectifs politiques portés par une intercommunalité à fiscalité propre et dotée de compétences en matière d'aménagement, d'habitat, d'économie, de protection des espaces naturels et de réserves foncières.

QUESTION 1

A partir des documents joints, vous identifierez les outils et partenariats mis à la disposition de l'intercommunalité favorisant l'appropriation et la gestion foncière nécessaire aux projets, en procédant à une analyse critique.

QUESTION 2

A partir des objectifs volontaristes d'un mandat dans les domaines de l'habitat, du développement économique, du renouvellement urbain, de l'espace naturel, et en vous appuyant sur la réponse apportée à la question 1, il vous est demandé de préparer un cadre de stratégie foncière favorisant la mise en œuvre de ces politiques et des projets en découlant en veillant aux équilibres des vocations des sols et au développement durable.

Vous proposerez les différentes formes de partenariat externe ainsi que l'organisation interne à la structure confortant l'action de l'intercommunalité.

Vous définirez les outils d'observations, afin de pouvoir adapter certains axes de la stratégie.

Barème de notation :

- **Compte rendu critique de l'analyse : 8 points**
- **Orientations prospectives : 10 points**
- **Lisibilité et cohérence du document : 2 points**

DOCUMENTS JOINTS

Document n°1	« Le pouvoir des villes » Jean HAËNTJEWS – Edition de l'Aube – 2007	**Page 3**
Document n°2	« Les nouveaux principes de l'urbanisme » François ASCHER – L'Aube poche – 2010	**Page 6**
Document n°3	« Maîtriser le sol pour maîtriser le territoire » Romain CAZAJOUX, juriste - ADELS - septembre 2007	**Page 9**
Document n°4	« Compétence foncière et intercommunalités » Jean-Philippe BROUANT, Maître de conférences en droit à l'Université Paris I - Etudes foncières n° 137, janvier-Février 2009	**Page 11**
Document n°5	« La construction d'une stratégie foncière d'agglomération dans une approche systémique » Thierry VILMIN, consultant, Logiville – Etudes foncières n°137, janvier-février 2009	**Page 13**
Document n°6	« Action foncière » définition Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement P. MERLIN et F. CHOAY – PUF	**Page 15**
Document n°7	« Plan intercommunal d'action foncière de l'agglomération du Voironnais », site territoires Rhône Alpes	**Page 16**
Document n°8	Projet d'ordonnance relative aux établissements publics fonciers	**Page 19**
Document n°9	« Les sociétés publiques locales et les sociétés publiques d'aménagement » - Portail de la Direction Générale des Collectivités Territoriales	**Page 29**
Document n°10	Préemption et réserves foncières, articles L210-1 à L214-3 du Code de l'Urbanisme	**Page 32**

NOTA :

- 2 points seront retirés au total de la note sur 20 si la copie contient plus de 10 fautes d'orthographe ou de syntaxe.
- **Les candidats ne doivent porter aucun signe distinctif sur les copies** : pas de signature (signature à apposer uniquement dans le coin gommé de la copie à rabattre) ou nom, grade, même fictifs. Seuls la date du concours et le destinataire, (celui-ci est clairement identifié dans l'énoncé du sujet) sont à porter sur la copie.
- Les épreuves sont d'une durée limitée. Aucun brouillon ne sera accepté, la gestion du temps faisant partie intégrante des épreuves.
- Lorsque les renvois et annotations en bas d'une page ou à la fin d'un document ne sont pas joints au sujet, c'est qu'ils ne sont pas indispensables.